

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création et exploitation d'un forage agricole

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SCEA Les Grandes Vignes

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale M. Julien De Koninck, gérant

RCS / SIRET 7 5 3 2 2 5 5 9 8 0 0 0 1 4 Forme juridique SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
27.a	Forage d'irrigation projeté de 80 m de profondeur selon terrains rencontrés. Rubriques IOTA 1.1.1.0 et 1.1.2.0

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La SCEA Les Grandes Vignes souhaite réaliser un ouvrage de captage d'eau souterraine à Butry-sur-Oise (95) pour irriguer ses cultures via un réseau d'irrigation de surface et/ou enterré.

4.2 Objectifs du projet

Le projet captera la nappe des sables de Cuise. Le débit d'exploitation souhaité est de 60 m³/h pour un prélèvement annuel de 82 000 m³/an.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux dureront environ 1 mois et le déroulement prévisionnel est le suivant :

- Foration en diamètre 20" (508 mm) de 0 à -35 m
- Tubage acier cimenté à l'extrados 406 mm de 0 à -35 m
- Foration en diamètre 14"3/4 (375 mm) de -35 à -76 m
- 43 mètres linéaires de tubage PVC plein diamètre 225/250 mm (avec un tubage plein permettant de placer la pompe dans la colonne captante)
- 31 mètres linéaires de tubages PVC crépiné fentes slot 0.75 225/250 mm
- tube décanteur de 2 m en PVC 225/250
- Massif filtrant granulométrie 1-2.5 du fond jusqu'à -40 m
- Bouchon de sable ou d'argiles
- Cimentation jusqu'en surface à l'extrados du tubage PVC plein 225/250
- Nettoyage air-lift 10 h
- Pompage de développement 10 h
- Pompages d'essai par paliers : 4 paliers de 2 heures enchaînés,
- Pompage de longue durée : 24 heures au débit d'exploitation maximal possible selon les résultats des paliers, avec suivi du niveau piézométrique sur un ouvrage à proximité si possible.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La surface à irriguer comprend :

- 20 ha de pommes de terre : besoins en eau de 180 mm/ha/an ==> 36 000 m³/an
- 10 ha de pois : besoins en eau de 60 mm/ha/an ==> 6 000 m³/an
- 10 ha d'oignons : besoins en eau de 300 mm/ha/an ==> 30 000 m³/an
- 10 ha de haricots : besoins en eau de 100 mm/ha/an ==> 10 000 m³/an

Soit un volume annuel de prélèvement souhaité de 82 000 m³/an. L'irrigation se fera au moyen d'un enrouleur nécessitant donc un débit instantané de l'ordre de 60 m³/h.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à déclaration au titre de la nomenclature IOTA pour les rubriques 1.1.1.0 et 1.1.2.0.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Forage d'irrigation d'une profondeur prévisionnelle de 80 m avec une emprise de 3 m ² au sol; Réseau d'irrigation non défini car dépendant du débit réellement obtenu.	80 m, 3 m ² , 60 m ³ /h

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue de la Cavée
95430 BUTRY-SUR-OISE

Coordonnées géographiques¹

Long. 49° 05' 01" N Lat. 02° 10' 34" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

95430 BUTRY-SUR-OISE

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'INPN, aucune zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique n'est recensée à proximité du site. Les plus proches sont localisées à 2,3 km au Nord-Est du projet (ZNIEFF type I n° 110001779 Vallon de Stors, ZNIEFF de type II n° 110001777 Forêt de l'Isle-Adam) et à 3,4 km au Sud-Ouest (ZNIEFF type I n° 110020057 Vallée de Cléry et ravine des Molues).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Butry-sur-Oise est concernée par le PPRI Vallée de l'Oise. Le projet de forage n'est pas situé dans une zone d'aléa. Le PPRI Vallée de l'Oise est approuvé le 05/07/2007.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans la zone de répartition des eaux de la nappe de l'Albien. Ce n'est pas la ressource visée par le projet de forage.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'INPN, aucune zone Natura 2000 n'est recensée à proximité du site. La plus proche est située à 15,4 km au Nord-Est du projet. Il s'agit du site référencé sous la directive Oiseaux n°FR2212005 Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du Roi.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	prélèvement d'eaux souterraines dans la nappe des sables de Cuise d'un volume annuel prévisionnel de 82 000 m ³ /an.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déblais (éléments naturels) seront décantés puis épandus sur les terres agricoles.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage sera situé sur les terres cultivées appartenant à la SCEA Les Grandes Vignes. Il aura une emprise d'environ 3 m ² .
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De par sa conception (tête d'ouvrage fermée cadenassée étanche au ruissellement + cimentation sur les 40 premiers mètres), le risque sanitaire (pollution accidentelle) est nul.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruit en journée pendant la période de travaux et uniquement dans l'environnement immédiat de l'atelier de forage.
Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Vibrations très légères pendant la période de travaux et uniquement dans l'environnement immédiat de l'atelier de forage.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les pompages d'essai engendreront des rejets en phase travaux. Ceux-ci seront redirigés vers les parcelles à irriguer. En phase d'exploitation il n'y aura aucun rejet.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déblais de forage (terrains naturels) seront épandus sur les parcelles environnantes appartenant à la SCEA.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le rayon d'action est estimé à 441 m après 24 heures de pompage en continu, ce qui ne sera pas le cas en exploitation. Aucun forage, d'après la banque de données du sous sol, ne se situerait dans ce rayon d'incidence.

Les pompages d'essai permettront de définir précisément les caractéristiques hydrodynamiques de la nappe au droit du projet et les incidences seront ainsi réévaluées sur la base de données réelles et non estimatives.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Une cimentation des 40 premiers mètres permettra d'isoler les niveaux supérieurs de la nappe captée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les incidences du forage et de son exploitation devront être affinées avec les pompages d'essai mais les calculs d'incidence montrent un impact minime sur l'environnement et la ressource captée. Il ne nous apparait pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

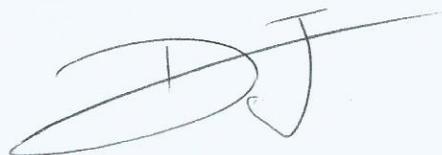
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à BUTRY SUR OISE

le, 19/02/2021

Signature



SCEA LES GRANDES VIGNES

Annexes à la demande d'examen au cas par cas relative à un projet de forage d'irrigation

REDACTION	DIFFUSION	
Rédigé par	Document	A200695_CASPARCAS_HGEOL_ANNEX_01_0
O. DURIER	Nombre de pages	12
	Diffusion le	19/02/2021

SCEA Les Grandes Vignes

30 rue Pasteur
95430 BUTRY SUR OISE

Interlocuteurs :

M. De Koninck

Tel : 06.20.50.17.71/06.34.05.91.63

Mail : domideko@hotmail.fr / louis.deko@hotmail.fr



UTILITIES PERFORMANCE

26 Chemin du Pont Cotelle
45100 ORLEANS

Interlocuteur :

Mme Océane DURIER

Fonction : Chargée de Projet

Tél : 06.85.06.49.13

Mail : o.durier@utilities-performance.com

Sommaire

1. PLAN DE LOCALISATION	4
2. BESOINS EN EAU	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3. PROGRAMME PREVISIONNEL DE TRAVAUX	8
3.1. PHASE 1 – PARTIE SUPERIEURE	9
3.2. PHASE 2 – PARTIE RESERVOIR	9
3.3. DEVELOPPEMENT DE L’OUVRAGE ET POMPAGES D’ESSAI	9
4. OCCUPATION DES SOLS.....	11
5. NATURA 2000	12
6. ARRETES D’AUTORISATION DES FORAGES EXISTANTS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

1. PLAN DE LOCALISATION

Le zone d'implantation prévisionnelle est située au Nord-Ouest de la commune de Butry-sur-Oise, dans le département du Val-d'Oise (95).

Figure 1 : Localisation du projet sur fond IGN

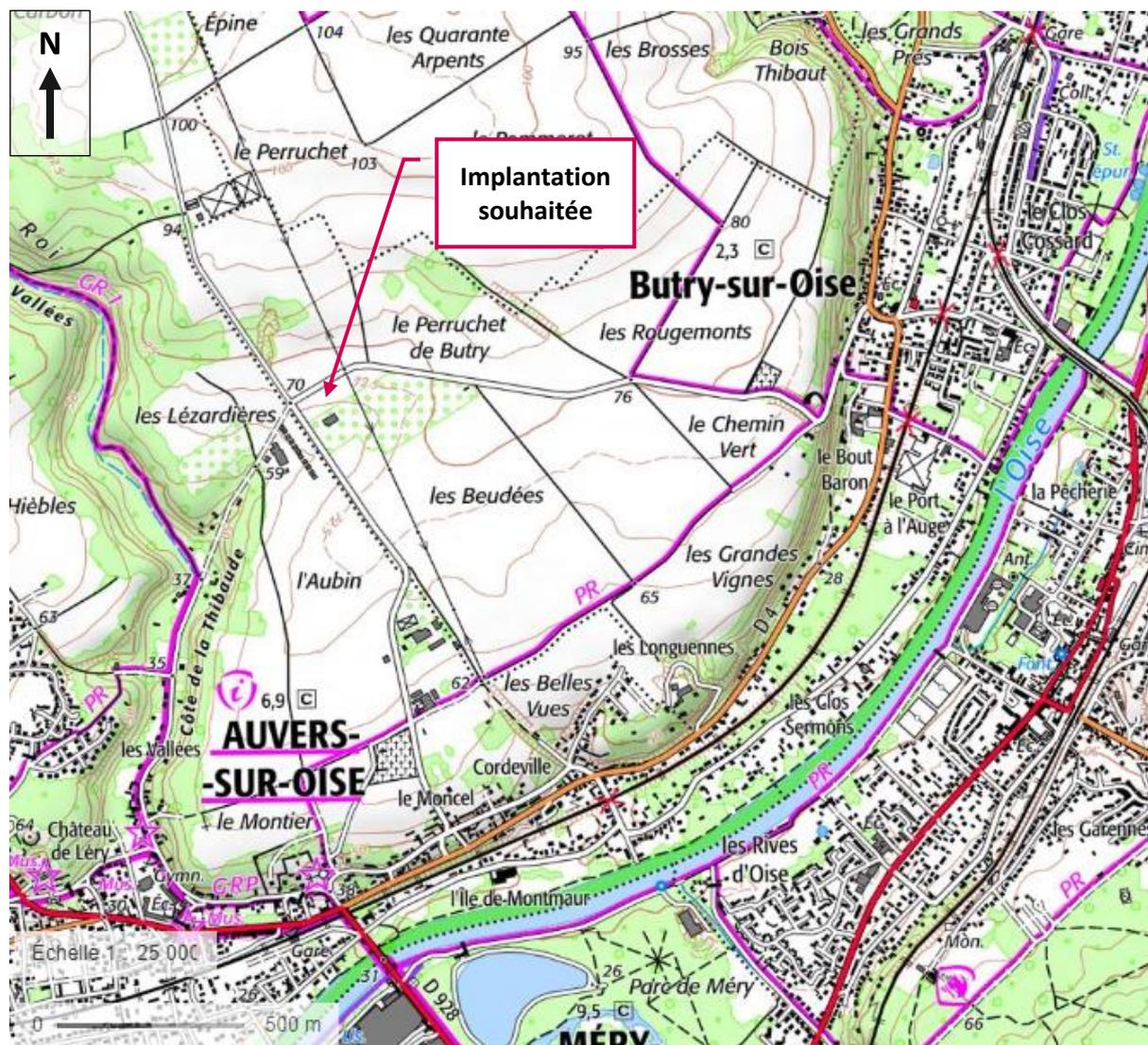


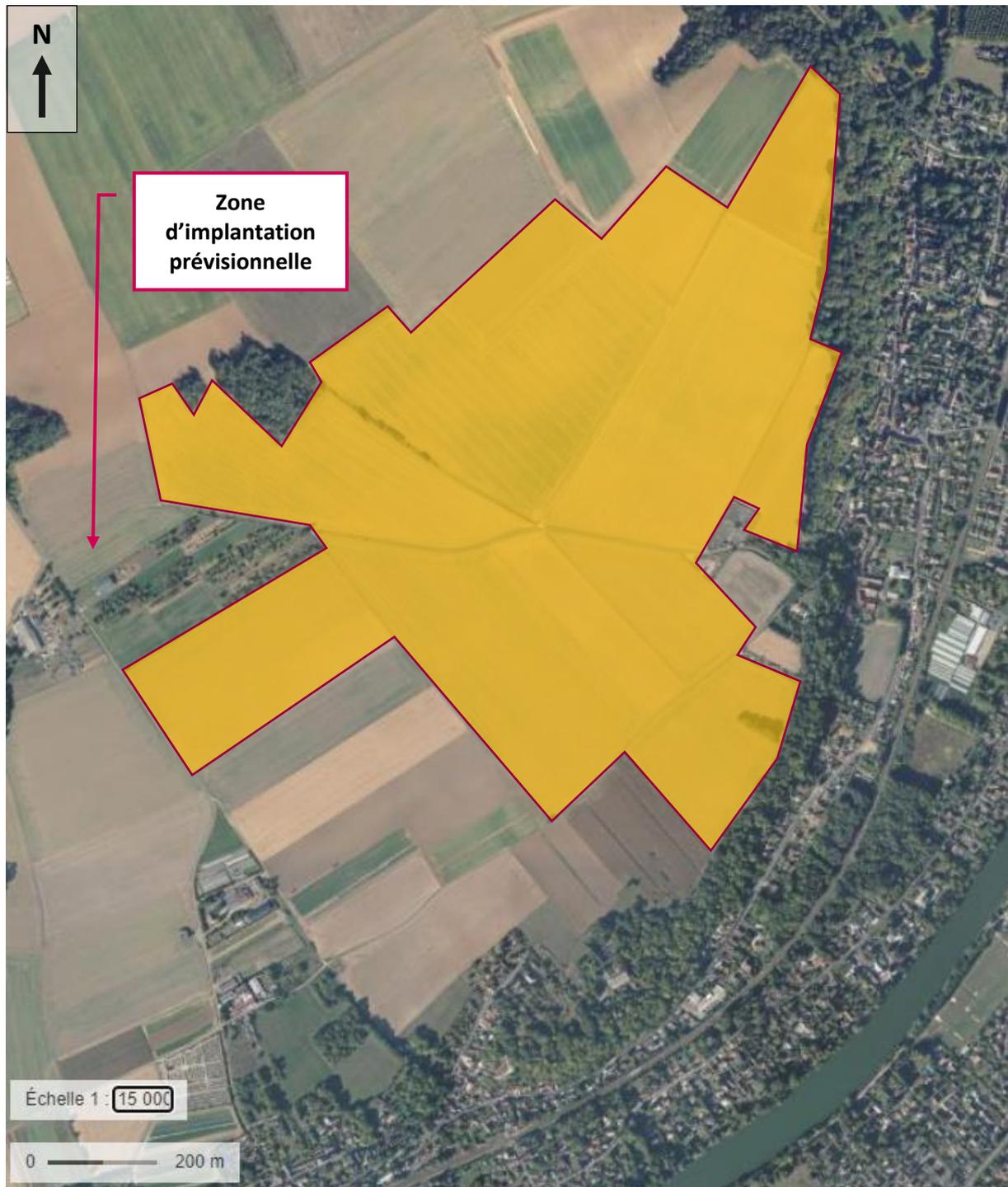
Figure 2 : Localisation du site sur photographie aérienne



Figure 3 : Localisation de l'emplacement prévisionnel



Figure 4 : Parcelles agricoles concernées par le projet de forage

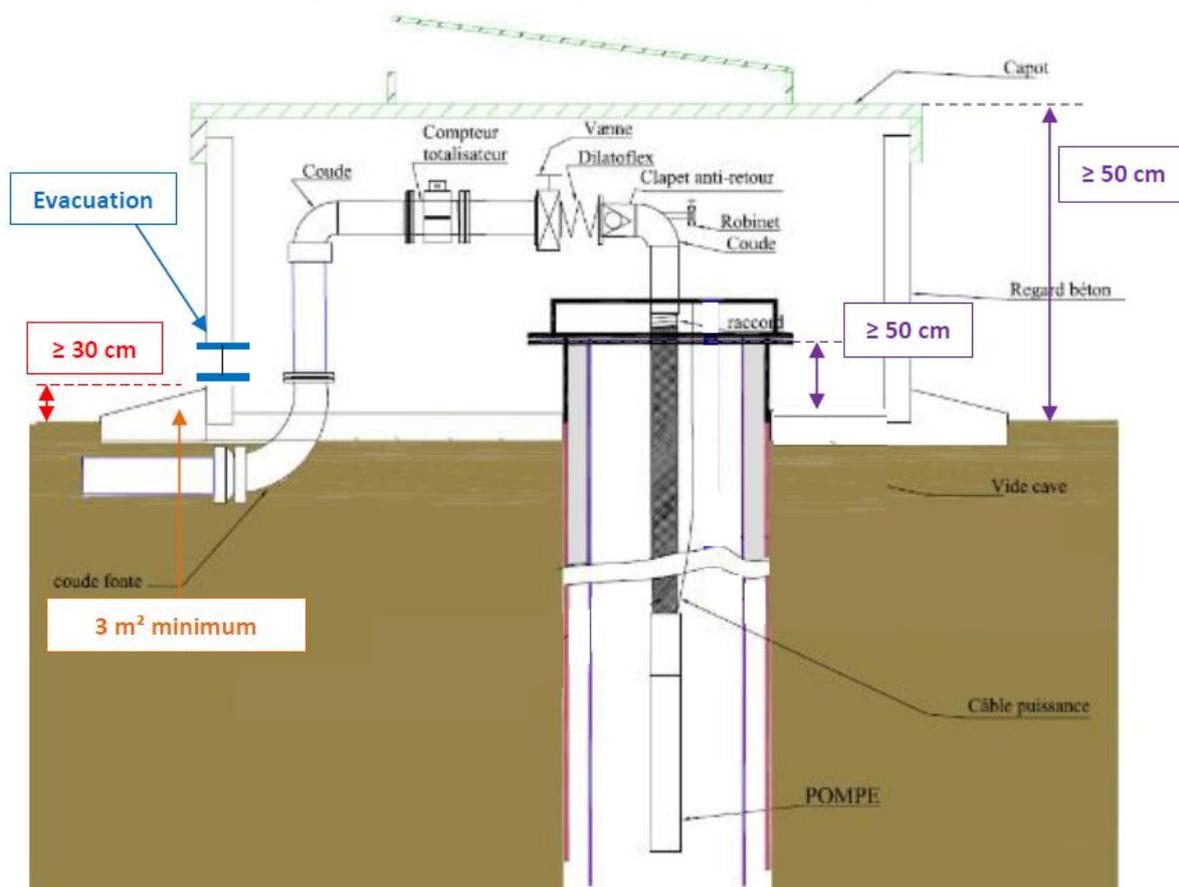


2. PROGRAMME PREVISIONNEL DE TRAVAUX

Aucune contrainte réglementaire n'est associée à la zone d'implantation prévisionnelle du projet de forage. Aucun réseau ou installation à risque n'est présent à proximité.

La surface nécessaire à l'emplacement définitif du forage est de 3 m² pour la mise en place d'un regard de protection.

Figure 5 : Schéma d'un regard de protection de forage



Afin de capter la nappe de l'Yprésien, dont l'aquifère est attendu à partir de -34 m/sol environ, à un débit de 60 m³/h, il serait nécessaire d'installer une pompe type Grundfos SP 60-11 de 147 mm de diamètre.

La coupe technique et géologique prévisionnelle est présentée ci-après. Il ne s'agit pas d'une coupe définitive, elle devra être adaptée selon la nature des terrains rencontrés lors des travaux.

Ils peuvent ajouter une option de développement chimique à l'hexamétoposphate.

2.1. Phase 1 – partie supérieure

- Foration en Ø 508 mm de 0 à -35 m,
- Mise en place d'un tubage acier plein en Ø 406 mm de 0 à -35 m,
- Cimentation sous pression de l'espace annulaire 406-508.

La cote de la base du tubage plein se trouvera à 1 m en dessous du mur de la formation des calcaires du Lutétien.

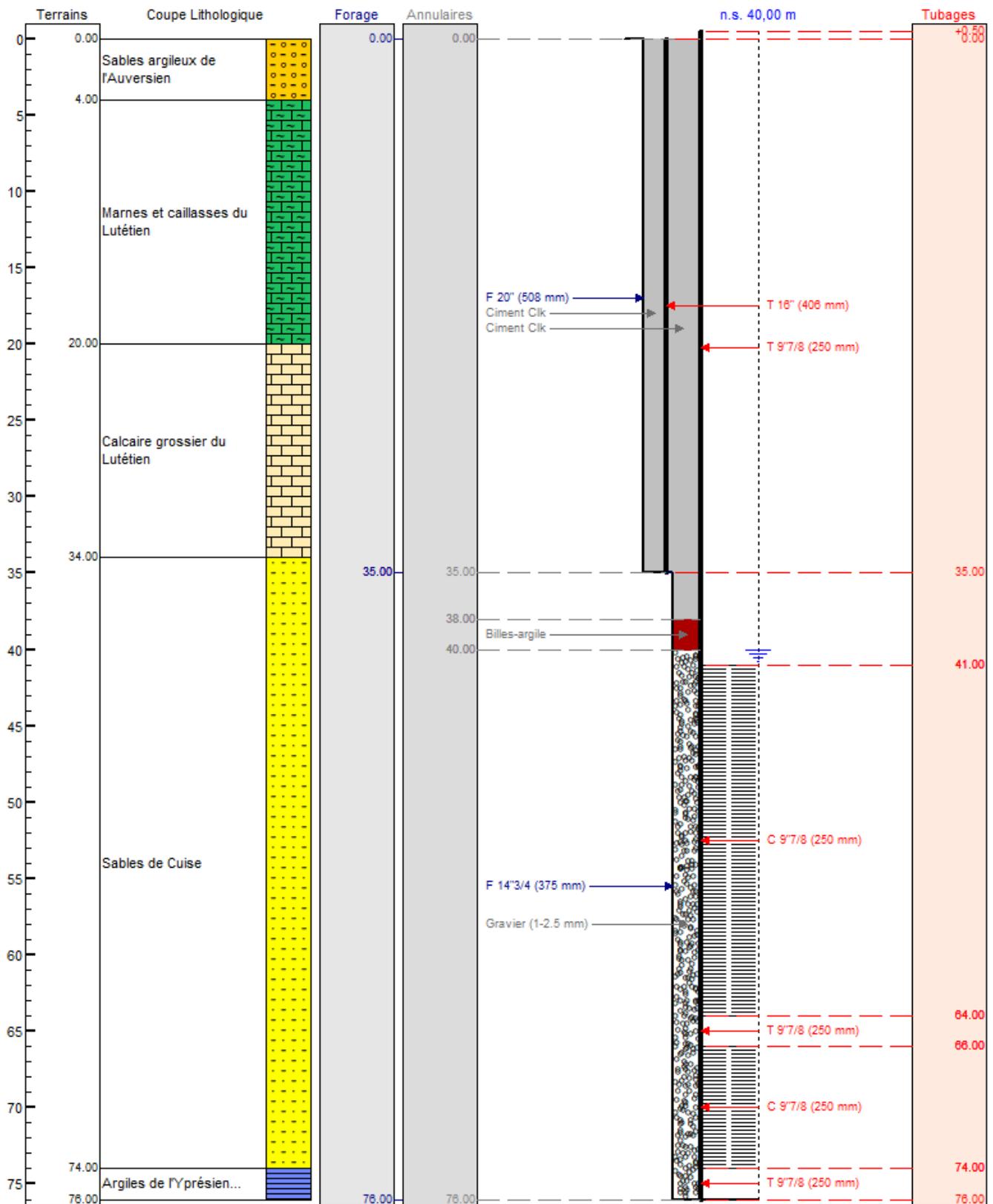
2.2. Phase 2 – partie réservoir

- Foration en Ø375 mm de -35 m à -76 m,
- Mise en place d'un tubage PVC Ø 225/250 mm :
 - Plein de -0 à -41 m,
 - Crépiné slot 0.75 mm de -41 à -74 m avec intercalation d'un tube plein pour positionner la pompe,
 - Plein pour décanteur avec bouchon de pied de -74 à -76 m,
- Mise en place d'un massif de gravier dans l'espace annulaire 250-375 du fond à -40 m,
- Mise en place d'un bouchon d'argiles gonflantes ou de sables,
- Cimentation à l'extrados du PVC 225/250 mm jusqu'en surface.

2.3. Développement de l'ouvrage et pompages d'essai

- Développement par pompage et quantification du débit,
- Développement chimique à l'hexamétoposphate si nécessaire,
- Pompages d'essai par paliers : 4 paliers de 2 heures enchaînés,
- Pompage de longue durée : 24 heures au débit d'exploitation maximal possible selon les résultats des paliers, avec suivi du niveau piézométrique sur un ouvrage à proximité si possible. Ce pompage permet de déterminer la capacité de l'ouvrage à répondre aux besoins.

Figure 6 : Coupe géologique et technique prévisionnel d'un des ouvrages à réaliser

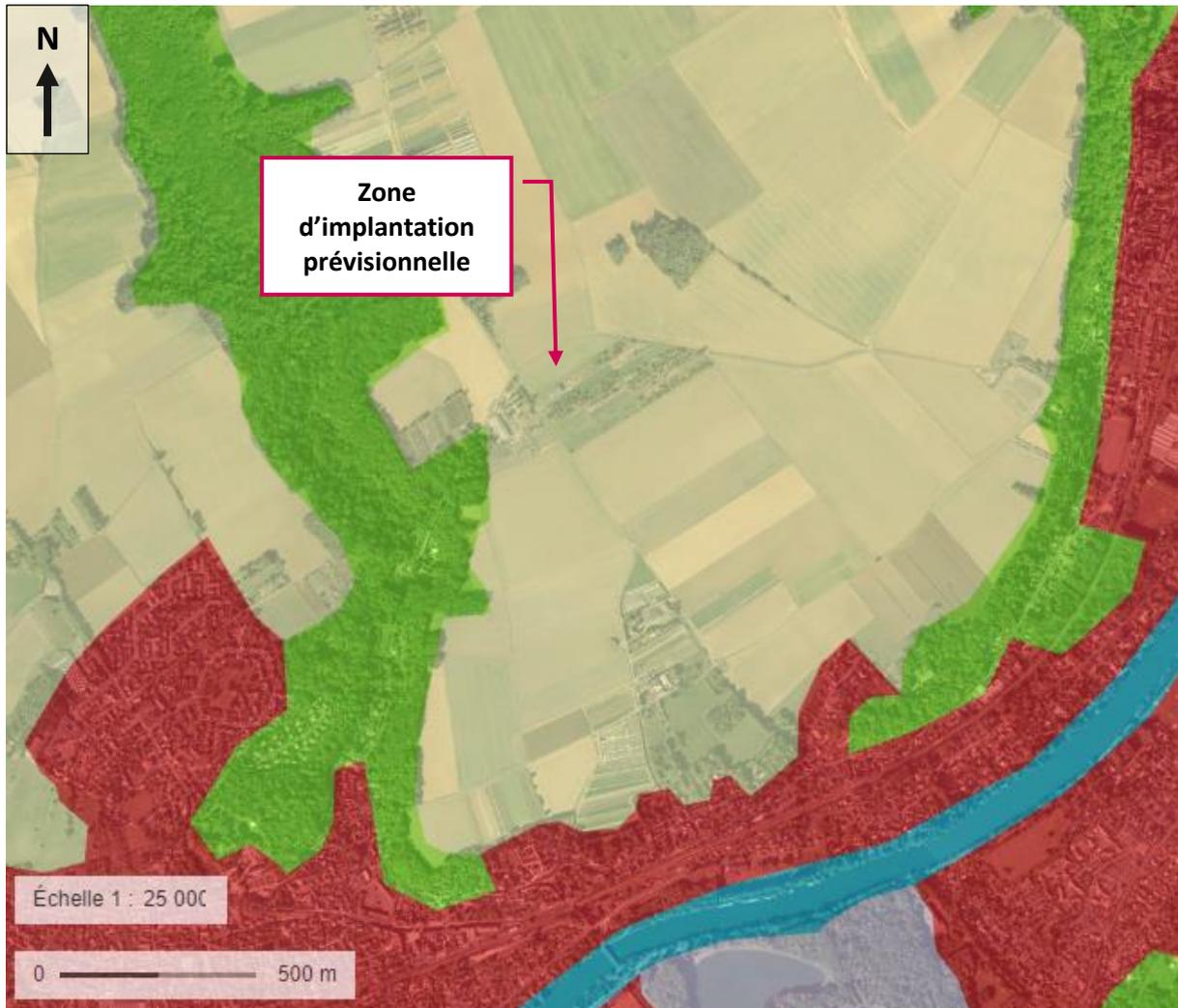


3. OCCUPATION DES SOLS

L'environnement proche du projet est constitué uniquement de parcelles agricoles. Les bâtiments du bourg de Butry-sur-Oise sont présents à 900 m au Sud-Est.

Le réseau hydrographique est marqué par la présence de l'Oise à 1,5 km au Sud-Est du projet.

Figure 7 : Occupation du sol à proximité du projet



4. NATURA 2000

Le projet est situé à environ 15 km de la zone Natura 2000 la plus proche. Il s'agit du site n°FR2212005 Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du Roi.

